

Conseil d'établissement



Procès-verbal de la rencontre du 10 octobre 2023

Étaient présents :

David Routhier, parent	Marie-Monique Lepage, enseignante
Véronique Vaillancourt, parent	Sissie Pelletier, enseignante
Myriam Drolet-St-Gelais, parent	Valérie Couture, enseignante
Karine Dombrowski, parent	Stacy Châteauneuf, personnel de soutien
Marc-André Lessard, parent	Audrey Garneau, service de garde
Lily-Christine Poitras, directrice par intérim	Réal Dion, communauté
Anne-Marie Gendron, directrice-adjointe	Henriette Lafond, communauté

Étaient absents :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18 h 45.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Claude de Champlain et résolu d'adopter l'ordre du jour.

CE-23-10-01

Adopté à l'unanimité.

3. Nomination à la présidence du conseil d'établissement.

La direction explique les règles pour la nomination de la présidence. Elle précise également les rôles et fonctions de la personne qui occupera ce poste.

Suite à la réception des candidatures et s'il y a lieu du vote, il est proposé par M. David Routhier et résolu de nommer Mme Karine Dombrowski président(e) pour l'année scolaire 2023-2024.

CE-23-10-02

Adopté à l'unanimité

4. Nomination d'un ou d'une secrétaire.

Mme Stacy Châteauneuf est désignée comme secrétaire pour l'année 2023-2024.

5. Vérification des coordonnées des membres.

Le président demande à chacun de vérifier si les coordonnées mentionnées sont exactes. En cas de changement en cours d'année, aviser directement la directrice par courriel.

6. **Adoption du procès-verbal du 6 juin 2023.**
Après validation auprès de l'ensemble des membres du conseil, il est proposé par Mme Audrey Garneau et résolu d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2023.

CE-23-10-03 Adopté à l'unanimité

7. **Suivi au procès-verbal du 6 juin 2023.**
S'il y a lieu, inscrire ici les suivis.
8. **Parole au public.**
S'il y a lieu, inscrire ici le résumé des propos.
9. **Calendrier des rencontres.**
Le calendrier proposé tient compte de l'horaire des rencontres du comité de parents, des réunions générales du personnel de l'école et des consultations du Centre de services scolaire.
10. **Règles de régie interne du conseil d'établissement.**
Rappel des règles de fonctionnement du conseil aux membres suite à la lecture du document transmis. Explication des feuilles de déclaration d'intérêts et des frais de garde.
11. **Adoption du budget du conseil d'établissement.**
Le budget total du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 est de 1 573,00 \$, incluant le budget annuel (855,00 \$) et le surplus cumulé (718,00 \$).

Noter ici s'il y a lieu la répartition retenue par le conseil.

Le président délègue la trésorerie du conseil pour cette année à Mme Lily-Christine Poitras.

Il est proposé par M. David Routhier et résolu d'adopter le budget annuel du conseil d'établissement pour 2023-2024.

CE-23-10-05 Adopté à l'unanimité.

12. **Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023.**
Le président présente le rapport annuel de la dernière année.

Il est proposé par Marc-André Lessard et résolu d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement de 2022-2023.
13. **Approbation du changement des règles de fonctionnement et des journées pédagogiques du service de garde.**
La technicienne-responsable du service de garde, madame Audrey Garneau, présente le document qui a été transmis aux membres du conseil et qui sera déposé sur le site web de l'école. Elle dépose aussi en annexe la programmation des journées pédagogiques prévues cette année.

Il est proposé par Mme Myriam Drolet-St-Gelais et résolu d'approuver en bloc le changement des règles de fonctionnement et les journées pédagogiques du service de garde pour l'année 2023-2024.

CE-23-10-06 **Adopté à l'unanimité.**

14. Approbation des sorties éducatives

Suite à l'explication de la directrice du boycott des sorties par les enseignants, il est proposé par Mme Véronique Vaillancourt et résolu d'approuver une façon d'accepter les sorties éducatives à venir avant une prochaine rencontre du conseil pour l'année 2023-2024.

CE-23-10-07 **Adopté à l'unanimité.**

15. Information de la représentante au comité de parents.

Noter les informations transmises par le représentant, Mme Myriam Drolet-St-Gelais.

16. Information du représentant de la communauté.

Noter les informations transmises par les représentants, monsieur Dion et monsieur Cyr.

17. Autres informations de la direction.

La directrice par intérim ajoutera ses notes ici.

18. Autres sujets.

Noter ici les sujets ajoutés s'il y a lieu.

19. Proposition de la levée de l'assemblée et rappel de la date de la prochaine réunion.

À 20 h 26 il est proposé par M. David Routhier et résolu de lever l'assemblée. La prochaine réunion aura lieu le mardi 21 novembre 2023, à compter de 18h45.

CE-23-10-08 **Adopté à l'unanimité.**